

Le Journal de Gien, 20 avril 2017

LES BORDES

ADS45 et SNCF sur la même ligne

Depuis 2016, La direction territoriale SNCF Réseau Centre Val de Loire a initié un chantier de maîtrise de la végétation réduit par l'application d'initiatives agro-écologiques ADS45, pilotées par Françoise Glomien, sur la ligne Les Bordes-Aubigny-sur-Nère.



Un des responsables d'ADS45 et Jean-Luc Gery, porteurs pour un chantier de réhabilitation.

100 km de voies non circulables

Mardi après-midi, se déroulait une présentation de l'entretien de cette voie, près de la gare. A travers ces initiatives, SNCF Réseau cherche à montrer aux agriculteurs que les cultures, qu'elle est en mesure d'entretenir. En région Centre-Val de Loire, SNCF

Réseau possède environ 2 500 kilomètres de voies, dont 500 non circulables. Depuis plusieurs années, elle a expérimenté de nouvelles pratiques pour valider et affiner les

moyens d'entretien. ADS45 a pu faire travailler 20 personnes depuis le début de ce chantier. Pour l'ADS45, ce partenariat était du plus bel. Ce chantier, qui a duré six

mois, consistait à remettre à niveau la végétation en permettant la réouverture d'un corridor pour le passage des animaux et favoriser la biodiversité par la conservation de haies naturelles. Le long de la voie 40 km de haies ont été réhabilités, sur 25 sections de travail, soit 3 000 heures de travail.

FRANÇOISE GLOMIEN

Aubigny-Les Bordes fermée ?

Pour SNCF Réseau, cette démarche d'entretien qui a permis de faire passer les voies à d'autres modes de valorisation des espaces ferroviaires avec des partenaires comme les collectivités locales. Sur ce

point, le sénateur Jean-Pierre Sauter intervenait en ouvrant une parenthèse sur le point passager à l'été avec le projet de réhabiliter une voie vers. Il voulait savoir où en était le chantier et si la ligne Aubi-

gny-Les Bordes serait fermée. La réponse de la SNCF a été inattendue : la ligne, qui appartient au réseau, fait l'objet d'une procédure de fermeture. Elle permet de constater, après étude approfondie

des perspectives d'utilisation ferroviaire, le conseil régional concerné, ou le syndicat des transports d'Île-de-France ainsi que les ministères concernés par les besoins de défense. À l'issue de cette procédure, après examen d'un dossier et du résultat des consultations, RFF demandera au ministre chargé des transports l'autorisation de fermer la ligne avant de proposer cette fermeture à l'issue du jour du conseil d'administration de RFF, chargé de prendre la décision. Un transfert de gestion sous régime d'usage conventionnel d'occupation sera alors décidé pour que la collectivité réalise son projet. La situation proposait un délai pour faire accélérer le processus.



20 personnes en réhabilitation ont pu travailler sur ce chantier.